

BORDEREAU D'ENVOI

1
AFFAIRE G et Fils. R
CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
2-3-80
0306484

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS L
← NUMÉRO INDICÉ CI-CONTRE

ROUPEMENT
COMPAGNIE OU ESCADRON
NITÉ
N° 789 du 3/04/1980

OBJET DE LA PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

O.V.N.I. (Objets volants non identifiés)

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE DÉSIGNATION DES PIÈCES

1	Procès-Verbal de Synthèse.
2	Procès-Verbal d'audition de : <u>G</u> , R ,
3	" " " de : <u>G</u> , M ,
4	" " " de : <u>G</u> , J ,
5	" " " de : <u>G</u> , M ,
6	PLAN DE SITUATION

DIRECTION de la GENDARMERIE
COURRIER ARRIVÉ
002580 E 22 AVR. 80
DESTINATAIRE

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A ...
1	Mr. le Préfet des à ...
1	Mr. le Général Commandant la Région Aérienne.
2	Mr. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau-Emploi-Renseignements Section Opérations.
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement.

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :
Le Lt Colonel C Commandant
le Groupement de Gendarmerie

DATE, 19 AVRIL 1980
GENDARMERIE NATIONALE
P.O. le Chef d'Escadron G Adjoint

Brigade

Procédure d'enquête PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE~~NATURE DE L'INFRACTION~~RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

O.V.N.I.

(Objet volant non identifié)

L'an mil neuf cent Quatre Vingt, -----
le Quatorze Avril, -----~~VICTIME :~~Nous, D _____, B _____,
~~XXXXXXXX~~ de police judiciaire,
Agent)~~PERSONNES SUSPECTES :~~Vu les articles ... 20 et 75, -----
du Code de procédure pénale :Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PIÈCE N° 789 / 1

I -- EXPOSÉ DES FAITS

Le 2 Avril 1980, à 23 heures 30, assurant les fonctions de planton au Bureau de notre Unité, sommes avisé téléphoniquement par Mademoiselle G _____, M _____, ans, Ferme de _____ à _____, qu'un phénomène anormal s'est produit dans le ciel à la verticale du _____ qui est proche de son habitation.

Notre interlocutrice nous explique qu'elle a aperçu depuis la cour de la Ferme, une boule de couleur blanc-jaunâtre très brillante. Cette boule immobile, s'est déplacée très lentement pendant le temps d'observation qui a duré environ une heure. Elle nous signale qu'elle a effectué des prises de vues photographiques du phénomène observé.

/ - II: ENQUÊTE - /

Le 3 Avril 1980, à 9 heures, nous nous rendons à la Ferme de _____ pour auditions des témoins oculaires de cette observation.

L'enquête effectuée, permet d'établir que :

Dans la Soirée du 2 Avril 1980, vers 22 heures 30, Mr. G _____, R _____, agriculteur, Ferme de _____ à _____, de la cour de la Ferme, aperçoit dans le ciel

.../..

une boule brillante de la grosseur et de la forme d'un ballon de rugby. Cette boule se trouve à la verticale du bois de _____ qui est proche de la ferme.

L'Objet extrêmement brillant d'une couleur Jaune Clair et immobile, se trouve plein OUEST par rapport au bâtiment d'habitation de la Ferme.

Pendant toute la durée de l'observation depuis la cour de la ferme, l'objet se déplace très lentement et un bruit de brassage d'air pouvant être comparé à un ronronnement émis par un gros ventilateur est entendu par le témoin.

Cette première observation qui dure environ vingt Minutes est effectuée par Mr. G _____, R _____, et sa fille M _____. Cette première observation est interrompue du fait que le phénomène n'est plus visible depuis la cour de la ferme, ce dernier étant dissimulé à la suite de son déplacement par le toit d'une grange.

Mlle. G _____, M _____, averti téléphoniquement son frère J _____, qui demeure dans le village de _____

Ce dernier au sortir de son domicile aperçoit le phénomène depuis son habitat. Il se rend à la ferme ou en compagnie de son frère M _____ et de sa Soeur M^e _____, l'observation est reprise.

A ce moment là, la boule lumineuse semble être plus petite et a tendance à s'éloigner direction plein OUEST, en direction du Massif _____. Les témoins se rendent sur le V.O.1 reliant _____ à _____, endroit où l'observation paraît plus aisée (Plateau de _____).

Des prises de vues photographiques à l'aide d'un instamatic sont effectuées par Mlle. G _____. A la suite de cette deuxième observation qui dure environ une demi-heure, le phénomène se faisant de plus en plus petit et lointain, l'observation est abandonnée.

Ont été entendus au cours de l'enquête :

Mr. G _____,	R _____,/	<u>PIECE N° 2.</u>
Mlle G _____,	M _____,/	<u>PIECE N° 3.</u>
Mr. G _____,	J _____,/	<u>PIECE N° 4.</u>
Mr. G _____,	M _____,/	<u>PIECE N° 5.</u>

Nous avons effectué des vérifications auprès de la Brigade de GENDARMERIE de _____, le lendemain de cette observation afin de connaître si le phénomène avait pu être aperçu par des habitants de cette dernière localité située à l'ouest du massif du Bois de _____. Ces vérifications se sont révélées négatives.

La Famille G _____

..... La véracité des dires

Mentionnons que d'autres observations ont déjà été effectuées en 1977 et 1979. Ces dernières se rapportaient également à l'observation d'une boule lumineuse Blanc - jaunâtre de la grosseur d'un ballon de Foot-Ball. (P.V. N° 1511 du 9/09/1977. P.V. N° 1667 du 5/08/1979). Le même phénomène a pu être observé au-dessus du bois de

La Pellicule remise en nos mains par Mlle. G. ,
M , est jointe à la quatrième expédition du présent
Procès-Verbal pour développement en laboratoire spécialisé.

DRESSE EN SIX EXPEDITIONS DESTINEES :

- La Première : à Mr. le Procureur de la République
à
- La Deuxième : à Mr. le Préfet des à
....
- La Troisième : Mr. le Général Commandant la Région
Aérienne.
- La Quatrième et
la Cinquième : Mr. le Ministre des Armées (Direction de
la Gendarmerie et de la Justice Militaire)
Bureau-Emploi-Renseignements, Section
Opérations.
- La Sixième : aux Archives.

Fait et Clos à
le 15 Avril 1980.

Le Gendarme D

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V N° 789 / 19 80

AFFAIRE

G..., R...,

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

G..., R..., né le : à ..., Agriculteur,
Nationalité Française, dt : Ferme de à

RÉFÉRENCES

CE JOUR Trois Avril, Mil Neuf Cent Quatre Vingt, - - - - -

NOUS SOUSSIGNÉ(S), D..., B..., Gendarme, Agent de Police Judiciaire, - - - - -

VOUS LES ARTICLES --- 20 et 75, - - - - - DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Ce jour, à son domicile, nous entendons la personne ci-dessus nommée qui nous déclare : - - - - -

--- Hier au Soir, 2 Avril 1980, vers 22 heures 25, je me trouvais dans la Cour de la Ferme. Au sortir de l'habitation, j'avais remarqué un objet brillant dans le ciel, Direction NORD-OUEST, juste au-dessus du Bois de - - - - -

--- Aux premiers abords, je ne m'en suis pas inquiété. Vers 22 heures 30, avant de regagner le corps d'habitation, je me suis inquiété de la présence de cette boule brillante. J'ai appelé ma fille, et nous avons observé le phénomène pendant une vingtaine de minutes environ. - - - - -

--- L'Objet avait la forme d'un gros ballon de Rugby. Il brillait d'un Jaune Clair et la lueur était plus intense vers la direction de la terre.

--- L'engin était immobile à une altitude que je ne peux évaluer, et nous entendions un bruit anormal de déplacement d'air comme si un gros ventilateur fonctionnait. - - - - -

--- Après ces vingt Minutes d'observation, l'engin s'est mis à se déplacer en gardant la même altitude à une vitesse lente et régulière, Direction NORD-OUEST, vers la région du ..., puis je ne l'ai plus aperçu car le toit d'une grange gênait l'observation. - - - - -

--- A la suite, ma fille s'est rendue dans les prés, où elle a pu suivre l'évolution de l'engin qui s'était stabilisé à nouveau. Ensuite en compagnie de ses frères, ils se sont rendus dans le bois de ... où il ont procédé à des prises de vues photographiques du phénomène qui a disparu par la suite en direction du - - - - -

--- Je vous remet la pellicule utilisée par ma fille. - - - - -

--- Le 3 Avril 1980, à 10 heures 31, - - - - -

--- Lecture faite par moi de la Déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne Entendue.

(A signé au Carnet de Déclarations)

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

CAVRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V N° 789 / 19 80

PERSONNE ENTENDUE | G. _____, M. _____, née le _____ à _____, Secrétaire
Berme de _____ à _____

RÉFÉRENCES

CE JOUR Sept Avril, Mil Neuf cent Quatre Vingt, - - - - -
NOUS BOUSSIGNÉ (S), D _____, B _____, Gendarme Agent de Police Judiciaire, - - - - -

DU LES ARTICLES --- 20 et 75, - - - - - DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Ce jour à 12 heures, au bureau de notre Unité, nous entendons la
personne ci-dessus nommée qui nous déclare : - - - - -

---Dans la soirée du 2 Avril 1980, vers 22 heures 15, Je me trouvais au
domicile, lorsque j'ai été appelée par mon père qui m'a informé qu'il
venait de s'apercevoir qu'une lueur insolite se trouvait dans le ciel
entre la ferme et le bois de _____ à une distance d'environ 500 mètres
de notre domicile. - - - - -

---J'ai accompagné mon père dans la cour de la ferme, et effectivement,
j'ai pu apercevoir cette lueur. Plusieurs observations d'Objets volants
non identifiées ayant été relatés dans les environs depuis plusieurs
années, j'ai pensé tout de suite à un O.V.N.I. - - - - -

---La lueur provenait d'une boule brillante presque informe qui irradiait
des faisceaux de lumière blanc jaunâtre. La chose était immobile, et pen-
dant l'observation, un ronronnement sourd semblant venir de loin était
perceptible comme le ronflement d'un gros ventilateur. - - - - -

---Je ne peux définir l'altitude, toujours est-il que l'objet était bien
au-dessus du plafond d'altitude empruntée habituellement par les avions
qui sont sur la trajectoire de _____. En effet, les longs courriers
survolent habituellement le bois de _____. - - - - -

---J'ai observé le phénomène en la présence de mon père pendant une ving-
taine de minutes, puis celui-ci s'est déplacé Direction OUEST. Le dépla-
cement s'est effectué je pense en perte d'altitude car l'observation de-
puis la cour à été gênée par le toit d'une grange derrière lequel le phé-
nomène n'était plus visible. Depuis une fenêtre du premier étage, j'ai pu
apercevoir de nouveau la chose immobile à nouveau. Le déplacement s'est
effectué à une vitesse très lente sur une durée d'un quart d'heure à peu
prés. A la suite, je me suis rendue dans les prés en compagnie de mes
frères. A ce moment l'objet était immobile et semblait plus bas en alti-
tude. Peu de temps après, nous nous sommes rendus dans le bois de _____
ou la visibilité nous semblait meilleure et j'ai pu effectuer des prises
de vues photographiques. - - - - -

--- Les prises de vues ont été réalisées avec un appareil "INSTAMATIC-
KODAK". J'ai réglé mon appareil sur infini. J'ai pris quatre photos avec
flasch. - - - - -

--- A la suite des prises de vues, j'ai abandonné l'observation et rentré
à mon domicile, on n'apercevait plus le phénomène depuis la fenêtre du
1^{er} Etage. - - - - -

Le 7 AVril 1980, à 12 heures 30, - - - - -
Lecture faite par moi de la Déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retran
cher.

La Persõne Entendue.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

4

G

J

GROUPEMENT
 1
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITE
 P.V. N° / 19

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE G., J., né le à Agriculteur, dt : Ferme de

RÉFÉRENCES

CE JOUR Quatorze Avril Mil Neuf Cent Quatre Vingt, - - - - -
 NOUS SOUSSIGNÉ(S) : D., B., Gendarme, Agent de Police Judiciaire, - - - - -

VU LES ARTICLES 20 et 75, du Code de Procédure Pénale, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Ce jour, à 18 heures, à son domicile, nous entendons la personne
 ci-dessus nommée qui nous déclare : - - - - -

Dans la Soirée du 2/04/1980, vers 22 heures 30, ma soeur M m'a
 appelé afin d'observer un phénomène astral dans le ciel juste au-dessus
 et à la verticale du bois de proche de la ferme. - - - - -

Quand j'ai rejoint ma soeur, elle se trouvait dans la cour de la ferme.
 A ce moment là, Je n'ai pas pu observer l'objet depuis la cour de la
 ferme car l'observation était gênée par un pignon de la grange. - - - - -

En Compagnie de ma soeur et de mon frère M, nous nous sommes rendus
 dans les prés à environ 200 mètres de la ferme et l'observation a pu être
 effectuée. J'ai aperçu une boule très brillante de couleur blanc jaunâtre
 et dont on ne peut donner une forme du fait de la luminosité intense. - - -

La luminosité était toujours égale dans sa puissance d'émission. - - -
 L'objet était immobile. Durant une vingtaine de minutes nous avons
 observé "l'engin" qui apparemment dérivait lentement direction Plein OUEST
 en direction de (). Ma soeur possédant un appareil photographique
 nous nous sommes rendus sur le V.O.1 reliant à ou l'
 observation semblait plus aisée. Des prises de vues photographiques ont
 été effectuées par ma soeur. Personnellement, je n'ai entendu aucun bruit
 de ronronnement du fait que je n'ai pas observé le phénomène depuis la
 cour de la Ferme. - - - - -

A la suite des prises de vues, j'ai regagné mon domicile
 à . Lorsque j'ai été appelé par ma soeur, Depuis
 mon domicile au village, j'apercevais cette forme. A mon retour, vers
 11 heures 15, je n'apercevais plus la forme, ce qui tend à démontrer que
 l'objet est mobile. Lors du début de l'observation, l'objet avait la forme
 d'un ballon de 15 cm de Diamètre, mais au vu du scintillement, on ne peut
 pas donner la forme d'un ballon. A la fin de l'observation, l'objet pouvait
 avoir la circonférence d'environ 6 cm de diamètre. Quand à la vitesse de
 déplacement vu la lenteur c'est incalculable le déplacement s'étant effec-
 tué sur un temps d'observation de trois quarts d'heure. - - - - -

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une étoile ou d'un ballon sonde. - - -
 Le soir de l'observation, la nuit était très claire et on distinguait
 nettement l'étoile du berger, La grande ours et la petite Ours. - - - - -

Le 14/04/1980 à 18 heures 25, - - - - -
 Lecture faite par moi de la Déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
 rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V N° / 19

AFFAIRE

G. , M ,

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

G , M , né le à , Agriculteur, dt :
neuve à C

RÉFÉRENCES

CE JOUR Quatorze Avril Mil Neuf Cent Quatre Vingt, - - - - -
NOUS SOUSSIGNÉ (S), D , B , Gendarme Agent de Police Judiciaire, - - - - -

VU LES ARTICLES --- 20 et 75, - - - - - DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Ce jour, à la ferme de , nous entendons la personne
ci-dessus nommée qui nous déclare à 18 heures 40, - - - - -

--- Dans la soirée du 2/04/1980, j'ai été appelé téléphoniquement
par ma soeur à mon domicile à . Elle m'a fait part que
depuis la ferme, elle observait un phénomène dans le ciel. - - - - -

---- Je me suis rendu à la ferme, il était environ 22 heures 30.
---- A mon arrivée, j'ai retrouvé ma soeur M et mon frère J
dans la cour de la ferme. Depuis la cour, aucune observation n'était
possible. nous nous sommes rendus tous trois dans les prés où nous
avons pu observer la chose. - - - - -

---- L'objet avait une forme ni ronde ni ovale du fait de son intense
luminosité. La couleur était blanc-Jaunâtre. On ne pouvait déterminer
une altitude. La grosseur de l'engin au début de l'observation était
d'environ 20 cm de Diamètre. A la fin de l'observation le diamètre de
l'engin était de 6 à 10 cm environ. Le temps d'observation a duré de
22 heures 20 à 23 heures 15. - - - - -

---- Il est exact que ma soeur a procédé à des prises de vues photo-
graphiques depuis le V. reliant à

---- Pendant le temps d'observation l'objet s'est déplacé très lentement
direction OUEST. Apparemment, il n'a pas changé d'altitude, cette dernière
étant difficile à évaluer. - - - - -

---- La Nuit était très claire. On distinguait nettement l'étoile du
berger ainsi que la grande et la petite Ours. - - - - -

---- Personnellement, j'ai trouvé ce phénomène étrange. - - - - -

---- Le 14/04/80 à 18 heures 50, - - - - -
Lecture faite par moi de la Déclaration ci-dessus, j'y persiste
et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne Entendue.